

Ecrit par le 22 novembre 2024

Risque inondation : Actions Coulon, quand la colère gronde



Les membres de l'association Actions Coulon sont vent debout : Le [Conseil national de la Protection de la Nature](#) vient de rendre son avis consultatif sur le projet de ré-endiguement du Calavon Coulon. Celui-ci est d'ailleurs très circonspect voire sévère avec le dossier présenté par le [Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon](#) (SIRCC). Les membres d'Actions Coulon s'adressent désormais au Préfet de Vaucluse afin que des solutions alternatives autres que l'endiguement, soient étudiées et surtout, que le projet porté par le SIRCC soit abandonné et au moment où celui-ci s'apprête à lancer une enquête publique.

Des membres d'Actions Coulon ont organisé une conférence de presse afin de contrer le projet de ré-endiguement proposé par le [SIRCC](#), le Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon qui intervient, pour les collectivités territoriales, sur la rivière et ses affluents et pratique entretien et restauration du cours d'eau ainsi que des travaux de protection contre les inondations.

L'aménagement du Calavon dans la traversée d'Apt

Désormais son président Didier Perello évoque, [ici](#), un programme d'aménagement du bassin aptésien, sur 11 km de rivière, en lancement d'une campagne de consultation et de concertation pour entrer dans la phase des travaux à la fin de l'année. Un groupe de travail constitué d'élus de la Ville d'Apt

Écrit par le 22 novembre 2024

représentant les habitants, de membres du groupement commercial et artisanal du pays d'Apt et du Conseil citoyen se réunira prochainement afin d'examiner les enjeux du programme qui consiste en l'aménagement du Calavon dans la traversée d'Apt. Actions Coulon fustige le projet mettant en avant les conclusions du Conseil national de la Protection de la Nature et dénonce le besoin de foncier de Cavaillon.



Pierre Leclerc entouré d'Isabelle Fuentes et Michel André

Le cadre

«Le projet du Calavon Coulon porté par le SIRCC est très confus, confie Pierre Leclerc, président fondateur d'Actions Coulon. Poussé par l'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) depuis 2013, on inaugure des digues inégales en hauteur et en résistance : très élevées d'un côté et basses et fragiles de l'autre. Ce qui se justifie lorsque c'est urbanisé, mais en réalité ce sont 15 000 personnes concernées par les inondations, puisque le Coulon descend au centre de l'Isle-sur-la-Sorgue, du Thor et en bas de

Écrit par le 22 novembre 2024

Gadagne... C'est en prenant conscience du nombre d'habitants touchés par ce souci d'inondation que nous avons créé l'association.»

Aujourd'hui ?

«Le projet examiné par le Conseil national de la Protection de la Nature (CNPN) débute au bord de la Durance jusqu'au quartier des Ratacans -composé de lotissements et d'environ plus de 500 logements pour 1 647 habitants construits dans une cuvette inondable- à Cavaillon, relate Pierre Leclerc, or le projet de digues inégales pour les tranches 4, 5 et 6 va jusque au-dessus de Robion, ce qui fait 12 km de rivière et donc le double de rives et de digues qui devaient être rasées et reconstruites.»



Robion, le bois, véritable poumon vert qui pourrait être rasé pour être inondé Copyright Isabelle Fuentes

Le papi 1 abandonné

«Projet abandonné l'an passé qui concernait les tranches 7, 8, 9, 10 et 11, contenues dans le Programme

Ecrit par le 22 novembre 2024

d'actions de prévention des inondations, le Papi 1 de 2013, détaille Pierre Leclerc. En 2023, le projet de travaux en amont de Cavaillon a été abandonné. C'est le Papi 2 concernant les tranches 4, 5 et 6 que nous évoquons aujourd'hui. Le CNPN d'ailleurs à ce propos déplore que l'actuel projet présenté par le SIRCC soit confus lorsqu'il évoque les Papis sans que l'on sache à quel projet il fait allusion : est-ce le programme du papi 1, normalement abandonné ou le nouveau ? Cette possible confusion fait sourciller l'institution.»

Doctrine contre les inondations

«En 2005, la France a élaboré une doctrine contre les inondations –ce que relaie d'ailleurs le CNCP- et considère, désormais, comme très exceptionnel, la réalisation de digues portée par le SIRCC. Ce n'est pas en élevant des digues interminables que l'on lutte contre les inondations. C'est en amont qu'il faut retenir l'eau et essayer de la stocker, par exemple, dans les nombreux plans d'eau du Calavon, dans des bassins, au creux des carrières parfois même en y installant des parcs solaires flottants. Tout le bassin versant doit contribuer à recueillir les volumes de la rivière,» détaille Pierre Leclerc.

Où faudrait-il faire la rétention du Coulon-Calavon ?

«Soixante kilomètres en amont à Théziers, Montfrin, Pujaut, Nîmes, Bellegarde car ce sont les petites rivières qui font les grands cours d'eau, reprend Pierre Leclerc. C'est donc sur les centaines de kilomètres en amont qu'il faut travailler. Le problème ? Il réside dans le manque de foncier à Cavaillon. Il est là question de rééditer l'opération –très contestée- de la [Zone d'activités des Hauts banquets](#) devenue constructible grâce à la construction de la digue sur la Durance. Opérations que LMV -Luberon Monts de Vaucluse- veut rééditer sur Cavaillon. »

Témoignages

Ecrit par le 22 novembre 2024



Michel André, agriculteur, arboriculteur en biodynamie à Cavaillon. « Actuellement je fais pousser des abricotiers -sur 3ha- et des pistachiers -sur 2 ha- sous des panneaux photovoltaïques mobiles et bientôt sur 10 ha. Les panneaux photovoltaïques permettent de protéger les cultures de la pluie ainsi que du gel et pivotent pour laisser pénétrer la lumière. Egalement, les arbres sont accrochés aux structures.» Michel André cultive également des pommes, des cerises et des prunes sur 65 ha de vergers. «Je suis très perturbé par ces travaux car auparavant, nous avons cédé à la mairie des terrains à des prix très raisonnables pour qu'elle nous protège des inondations et maintenant elle parle, avec des digues inégales, de nous sur-inonder car si l'eau ne va pas également de chaque côté, elle ira plus chez nous. Il nous faut travailler sur les conclusions du CNPN par des retenues en amont sur tous les petits affluents, ce qui n'est pas le projet actuel et qui nous rend très inquiets.»

Écrit par le 22 novembre 2024



Philippe Cunier de Caumont sur Durance

«L'une des problématiques du projet est de ne parler que de Cavaillon, alors que ce projet concerne un espace et un nombre d'habitants bien plus étendus. La vision du projet est tronquée. Elle date de 1994 où, à l'époque, on transformait les rivières en canaux. On sait aujourd'hui que les digues ne sont plus les réponses à donner après les crues vécues en France et en Europe, et même, qu'elles peuvent se révéler dangereuses car les stocks d'eau non maîtrisés produisent d'importants dégâts. D'autres techniques sont désormais bien plus efficaces. Nous avons l'impression que le projet a été construit il y a 30 ans dans un objectif bien précis -la commune de Caumont n'apparaissait même pas dans le périmètre de celui-ci-. Nous avons découvert que le dossier était criblé d'erreurs pourtant signalées et non prises en compte.»

Ecrit par le 22 novembre 2024



Isabelle Fuentes de Robion

«Ce projet met en danger les habitants de Robion ainsi que le bois qui accueille tout une biodiversité particulièrement appréciée lors du confinement. Nous avons d'ailleurs découvert des **Rolliers d'Europe** (oiseaux protégés), des lapins, des rapaces... Le projet prévoit de raser ce poumon vert et frais -alors que nous sommes en pleine canicule- apprécié de tous pour y faire un déversoir d'eau. Du bois nous passerons à un désert. Nous allons vivre le même scénario que les Ratacans et c'est justement ce que nous ne souhaitons pas. »

Ecrit par le 22 novembre 2024



Alain-Pierre Lilot

«Je suis très surpris qu'en 2024 on essaie d'appliquer des recettes du siècle passé car il existe désormais des méthodes bien plus efficaces pour contrôler les débits de l'eau. Pourquoi ne pas les mettre en œuvre et en amont ? J'ai constaté la petite inondation de 2019 mais mes voisins m'ont relaté les terribles inondations des années 1950 où le cours d'eau reprenait son ancien lit. Ce qui veut dire qu'il traverserait aujourd'hui Caumont, Le Thor, faisant de considérables dégâts. Pour cela il faudrait changer d'optiques économique, financière et immobilière et penser au-delà de Cavaillon. »

Ecrit par le 22 novembre 2024



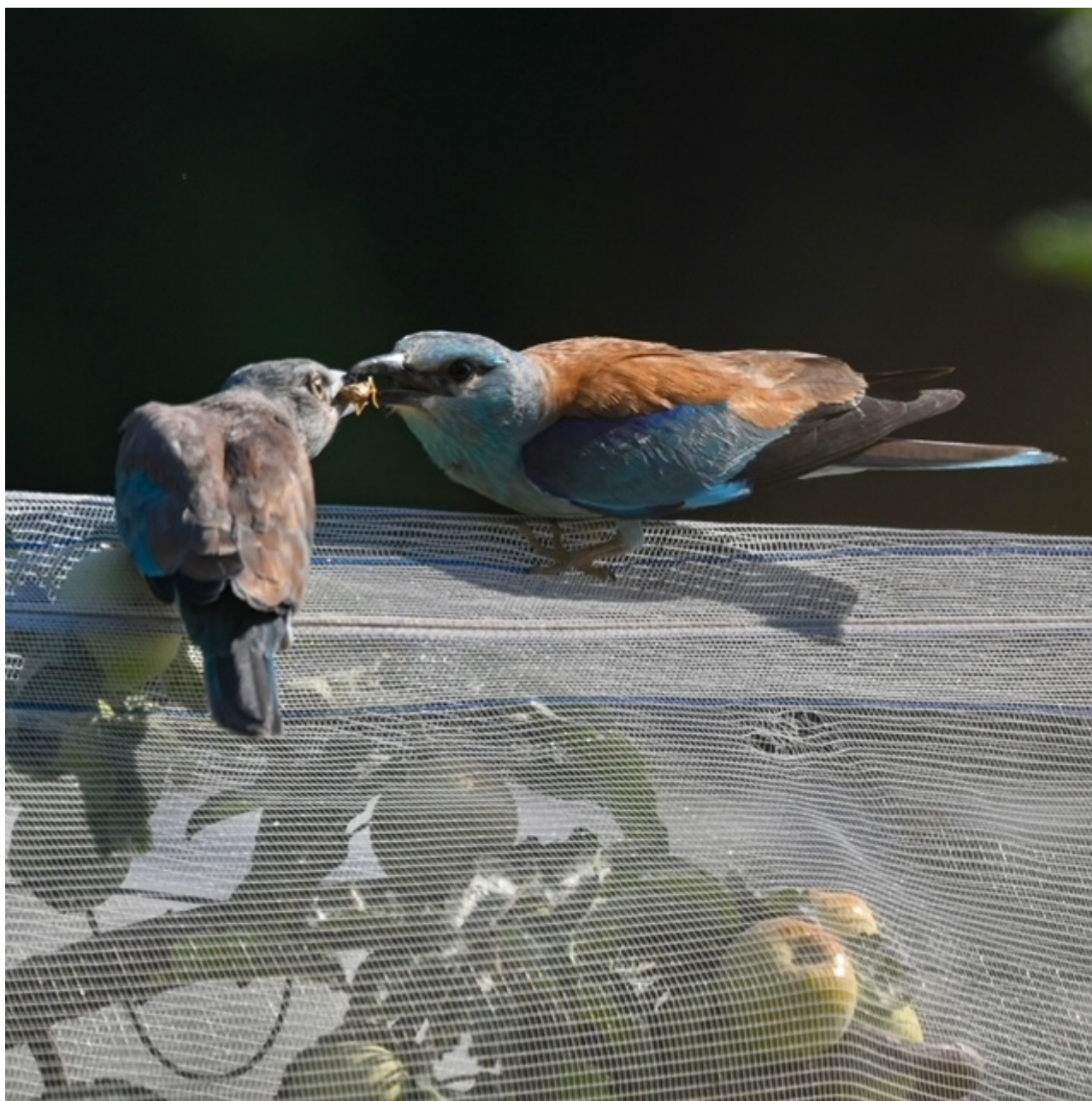
Yvette Lilot

«Il est important que le public soit sensibilisé à ce que ce projet peut impacter beaucoup de gens, notamment des personnes du **village** -chantier d'insertion, accueil de jour, résidence sociale-qui ont eu vécu des parcours de vie difficiles. Cette vision de l'économie et de la politique ne doit pas altérer les autres visions de la vie et de la société. »

Un pavé dans la marre

« Tant que nous - Actions Coulon et SOS Durance vivante ainsi que des particuliers - dénonçons les faits, nous étions écoutés mais désormais beaucoup d'associations préoccupées d'environnement seront convaincues par l'avis de l'éminent CNPN, martèle Pierre Leclerc. Dans son rapport celui-ci utilise des mots très durs. Nous espérons que la Préfecture y sera sensible. Le dossier pourrait même être observé au plan national -via la Fédération nationale des associations d'inondés-. Nous espérons que le projet soit abandonné sur décision de Monsieur le Préfet. Si jusqu'à présent aucun préfet n'a consenti à signer ce projet c'est bien qu'en cas de réalisation, celui-ci pourrait mettre au jour de funestes responsabilités. »

Ecrit par le 22 novembre 2024



Couple de Rolliers d'Europe Copyright Michel André

En savoir plus

Le Calavon -aussi appelé Coulon- prend sa source au village de Banon, sur les contreforts du plateau d'Albion, dans l'ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence à 800 m d'altitude. Il coule d'abord du nord vers le sud, passant au travers des spectaculaires gorges d'Oppedette ou canyon d'Oppedette qu'il a creusé, puis bifurque vers l'ouest, formant alors la vallée du

Écrit par le 22 novembre 2024

Calavon, entre les monts de Vaucluse au nord et le Luberon au sud et passant par les villes d'Apt et de Cavaillon. Il conflue avec la Durance en rive droite - ou au nord -, sur la commune de Caumont-sur-Durance, juste en face de Cabannes, à 57,5 m d'altitude et s'écoule sur 86,9km.

Les villes et villages traversés

Le Coulon traverse vingt communes : Banon (où il prend sa source), Simiane-la-Rotonde, Oppedette, Viens, Céreste, Castellet (passage en Vaucluse), Saint-Martin-de-Castillon, Caseneuve, Saignon, Apt, Roussillon, Bonnieux, Gault, Beaumettes, Ménerbes, Oppède, Maubec, Robion, Cavaillon, Caumont-sur-Durance (confluence).

Le rapport du CNPN [ici](#).

Qui sont-ils ?

Philippe Cuinier, de Caumont est ancien directeur de Val de Loire investissements, fondateur de plusieurs écoles de commerce, secrétaire de l'association Est Caumontois Environnement ; **Isabelle Fuentes** de Robion est responsable presse de l'association Actions Coulon, elle représente les riverains libérés du projet SIRCC et demandeurs de nouvelles solutions techniques ; **Pierre Leclerc** e l'Isle-sur-la-Sorgue est retraité de l'économie agricole, président fondateur d'Actions Coulon et coprésident de la Fédération nationale des associations d'inondés France inondation UNALCI ; **Michel André** de Cavaillon est arboriculteur et pionnier de l'agri-voltaïsme, Il est le représentant des riverains encore concernés par le projet du SIRCC ; **Alain-Pierre Lilot** de Caumont est un ancien directeur du Centre de recherches de Saint-Gobain à Cavaillon, ancien coprésident du Village, association d'insertion.

Ecrit par le 22 novembre 2024



De gauche à droite : Philippe Cuinier, Isabelle Fuentes, Pierre Leclerc, Michel André, Yvette Lilot et Alain-Pierre Lilot